



Relevé de conclusions

Conseil de quartier Clou Bouchet

Mardi 6 février Salle polyvalente du Clou Bouchet

Service Proximité et Relations aux Citoyens

Rédaction : Pierre Fournier

Co-Présidents : Marc THEBAULT (Adjoint au Maire et Co-Président élu), Claudie DINAND (Co-Présidente habitante)

Élus: Anne Lydie HOLTZ et Dominique SIX (Adjoint au maire)

Membres: Kathy BAUDOUIN, Anne-Marie BODIN, Edwige BROCHAND, Marc BROCHAND, Anne-Marie CHABOT, Jean CHATENET, Michel FRANCHETEAU, Véronique GLADELLE, Annie LIEBOT, Serge LOISEAU, Danielle MICAL, Patricia MILLET, Martine MOUCHARD, Christine POINT, Aline SAINVET, Catherine SENÉ, Françoise VALET.

Public: 30 personnes

Agents municipaux : Pierre FOURNIER (Service Proximité et Relations aux Citoyens),

Excusés: Odile LOUICELLIER (Responsable des Mairies de quartier)

Ordre du jour du Conseil de quartier :

- 1. Point d'information sur le Parc des résidences Angélique
- 2. Point sur les travaux des commissions
 - Cadre de Vie
 - > Animation et vie de quartier
- 3. Visite d'élèves sur le quartier
- 4. Informations diverses

Marc THEBAULT (Adjoint au Maire et Co-Président élu du quartier) et Claudie DINAND (co-présidente habitante) ouvrent la séance et remercient les conseillers de quartier et le public d'être présents.

Monsieur THEBAULT rend un hommage à Monsieur Jean-Claude BUISSON. Monsieur Buisson était conseiller de quartier de longue date. Monsieur THEBAULT souligne son engagement bénévole et volontaire qu'il a poursuivi jusqu'au bout de sa vie.

1. Parc des résidences Angélique

Marc THEBAULT ouvre le 1^{er} point de l'ordre du jour en évoquant le parc des résidences Angélique. Depuis quelques mois, ce parc est l'objet de crispations diverses qu'il convient d'apaiser.

Ainsi, Monsieur THEBAULT propose de partager les éléments dans leur contexte, avant de laisser chacun s'exprimer sur le sujet, ce dans le respect de chacun et la courtoisie. L'objectif étant de favoriser la parole et l'expression de tous.

La question de la tranquillité des espaces verts aux abords des logements préoccupe les habitants des résidences Angélique, et cela est, selon monsieur THEBAULT, tout à fait normal. Ainsi, des échanges ont eu lieu dans la presse, et deux visions semblent s'opposer :

- Côté conseil de quartier : Marc Brochand, référent de la commission Cadre de Vie, explique que le conseil de quartier a souhaité revaloriser le quartier et l'espace vert des résidences Angélique en réalisant une opération « galettes des rois » conviviale et ouverte à tous. Ainsi, sur une organisation de dernière minute, les conseillers de quartier ont proposé de convier la presse et d'animer l'espace le temps d'un après-midi.
 - Marc Brochand explique que le Conseil de quartier souhaite rappeler le caractère public de cet espace, et que par conséquent, comme les autres places du quartier il appartient à toutes et à tous.
- Côté représentants des résidences Angélique : des résidents expriment leur désaccord sur certains points. Ils n'ont tout d'abord pas été conviés à cette opération galette et trouve cela regrettable.

De plus, la situation de nuisance semble pour eux bien réelle et des solutions doivent être apportées. Nuisances sonores mais aussi attaques verbales qui se concrétisent par des échanges houleux entres habitants et usagers du parc. Le sujet est sérieux, des mains courantes signalant des agressions auraient été déposées.

Une riveraine présente explique que le retrait des bancs en 2016 n'a rien apporté. Ce retrait a transformé le parc des résidences Angélique en un simple lieu de passage.

Sur cette question des bancs, une habitante d'Angélique 2 explique qu'elle n'est pas opposée aux bancs. Cependant, la situation actuelle n'est plus possible; remettre des bancs oui, mais en choisissant leur emplacement avec pertinence.

Anne Lydie HOTLZ rappelle qu'il est important d'occuper l'espace et de faire vivre ; le parc qui doit rester ouvert à toute et à tous.

Marc THEBAULT affirme entendre et comprendre les opinions de chacun. Il évoque l'idée de « privatiser » l'espace, la ville étant en capacité de céder l'espace aux 3 syndics qui en assumeraient la gestion. Sur ce point, les habitants et référents refusent catégoriquement et ce, de manière collégiale, les coûts engendrés par cette proposition ne pourraient être assumés. Un habitant en profite pour saluer l'importance du travail des services municipaux sur cet espace public.

Marc THEBAULT propose de clore les débats. Si aucune solution n'est trouvée ce soir, il était cependant important que l'ensemble des personnes concernées par cet espace public puissent s'exprimer.

Ainsi, Marc THEBAULT propose par conséquent d'organiser deux rencontres dans des délais brefs:

- Une rencontre avec les représentants des résidences Angélique en « comité restreint »
- Une rencontre avec les usagers du terrain de pétanque et toutes les autres parties prenantes.

2. Point sur les travaux des commissions

a) Commission Cadre de Vie

Vitesse carrefour Bonnevay/Siegfried

La « dangerosité » du carrefour Siegfried/Bonnevay est évoquée à nouveau pour ce point.

La co-présidente habitante explique que ce carrefour est trop complexe, que la cohabitation entre bus et véhicules n'est pas simple à appréhender. L'aménagement avec des doubles-stop est problématique. Le conseil de quartier demande que des aménagements soient étudiés pour simplifier et sécuriser les choses.

Les services de la Ville précisent sur ce point que les accidents sur ce carrefour ne sont en aucun cas liés à la vitesse.

Avenue de la Venise Verte

Lors du conseil de quartier du 06 novembre 2017, des riverains de l'avenue de la Venise Verte présents dans l'assemblée ont évoqué une problématique de circulation de poids lourds sur la portion située entre rue pied de Fond et rue Henri Sellier. Une visite sur site a eu lieu avec les riverains, les services municipaux

et Monsieur SIX. Ainsi, des panneaux seront en effet ajoutés afin de préciser l'interdiction de circulation des poids lourds.

Ecole Zola

Les conseillers de quartier ont évoqué <u>à titre d'information</u> en réunion début décembre 2017 au sujet de la problématique du manque de locaux sur l'école Zola, notamment pour la rentrée 2018/2019 – et donc l'idée d'utiliser et reprendre le local du club du foot.

Marc THEBAULT précise donc qu'une autre solution est trouvée par le service Patrimoine de la Ville. Ainsi, le club de football reste dans les locaux et aucun changement.

Il est important de préciser que sur ce point le conseil de quartier n'est pas décisionnaire.

Des membres du club présents dans le public applaudissent ainsi cette information.

Place Auzanneau

L'un des bancs de la place Auzanneau est situé à proximité directe des WC publics. Ainsi, il est demandé à ce que ce banc soit déplacé devant la mairie de quartier – lieu où il sera beaucoup plus utile.

Toujours au sujet de la Place Auzanneau, la question des nuisances et du non-respect de l'espace est évoquée. Sur ce point, le service Proximité et Relations aux Citoyens explique qu'un panneau d'information pédagogique est étudié afin de sensibiliser les usagers au bon usage des services à disposition et au respect des lieux.

Les conseillers de quartier demandent ainsi à être associés à la construction des informations sur ce panneau.

Une conseillère de quartier demande s'il est possible de mesurer les décibels sur la place en soirée l'été. Proposition qui sera relayée et étudiée.

b) **Commission Animation**

Soirée Cirque

Depuis 2016, le conseil de quartier du Clou Bouchet reçoit un spectacle de cirque, dans le cadre du festival Cirque d'été programmé par le service Culture de la ville de Niort. L'année 2017 a marqué un très fort investissement des conseillers pour mobiliser les publics et œuvrer au bon déroulement de la soirée cirque du 28 juillet 2017.

Pour cette année, le service Culture évoque la possibilité de réaliser deux soirées dans le quartier, dans la salle polyvalente.

Une rencontre avec le service Culture va ainsi avoir lieu afin de définir l'implication du conseil de quartier pour cet événement.

Mur du CSC

Comme demandé par les conseillers de quartier, le projet avance afin que le mur du Centre SocioCulturel soit inscrit dans le cadre du festival 4^{ème} mur.

Une rencontre entre le service Culture, le CSC, les conseillers de quartier et les partenaires va avoir lieu afin de définir un cahier des charges précis et partagé de tous.

Médiathèque

Les conseillers de quartier s'inquiètent sur la faible amplitude des horaires d'ouverture de l'antenne de la médiathèque située dans le quartier. Cela a un impact selon eux pour les habitants et surtout pour les enfants et les écoles.

Les habitants sont pourtant intéressés par le monde du livre, comme le montre le succès de la boîte à livres. Sur ce point, les conseillers rappellent leur satisfaction et expliquent que malgré une porte cassée, cette boîte fonctionne parfaitement.

Une rencontre avec le directeur des médiathèques pourrait donc être envisagée.

Journée du patrimoine

Une conseillère de quartier évoque l'idée d'organiser une visite du quartier pour les journées du patrimoine. A voir comment cela peut être organisé pour 2018 ou 2019 ?

3. Visite d'élèves sur le quartier.

Le Mardi 20 mars 2018 de 10h à 12h des élèves de 6^{ième} de Frontenay Rohan Rohan et de CM1-CM2 de

Prissé la Charrière (au total 57 élèves) viennent visiter le quartier du Clou Bouchet.

Ce dans le cadre du programme scolaire sur la « ville » et les thématiques sur : se divertir, se loger, se

déplacer, vivre ensemble ...

Les élèves vont donc être accueillis par M. THEBAULT puis visiter le quartier, accompagnés par des

habitants du quartier et des agents. Au programme : visite des équipements du quartier (terrains de sport,

place Auzanneau, mairie de quartier) et de halls d'immeuble avec HSDS et discussion avec les habitants et

agents.

Pour cette visite, les habitants conseillers de quartier seront donc sollicités pour représenter et valoriser

leur territoire de vie.

A noter, cette visite a été reportée au mardi 29 mai en raison du mauvais temps.

4. Informations diverses

Action citoyenne - Journée de la propreté urbaine 2018 : cette journée est l'occasion pour le

conseil de quartier de porter une action dans le cadre de la semaine du développement durable

qui aura lieu du 30 mai au 5 juin 2018.

Voisinades niortaises 2018 auront lieu le vendredi 25 mai.

Le prochain Petit Marché de Souché aura lieu le 8 avril.

Prochain conseil de quartier : lundi 11 juin 2018 à 20h

Contact:

Pierre FOURNIER

Coordinateur Participatipation Citoyenne

05.49.78.73.46

pierre.fournier@mairie-niort.fr

6